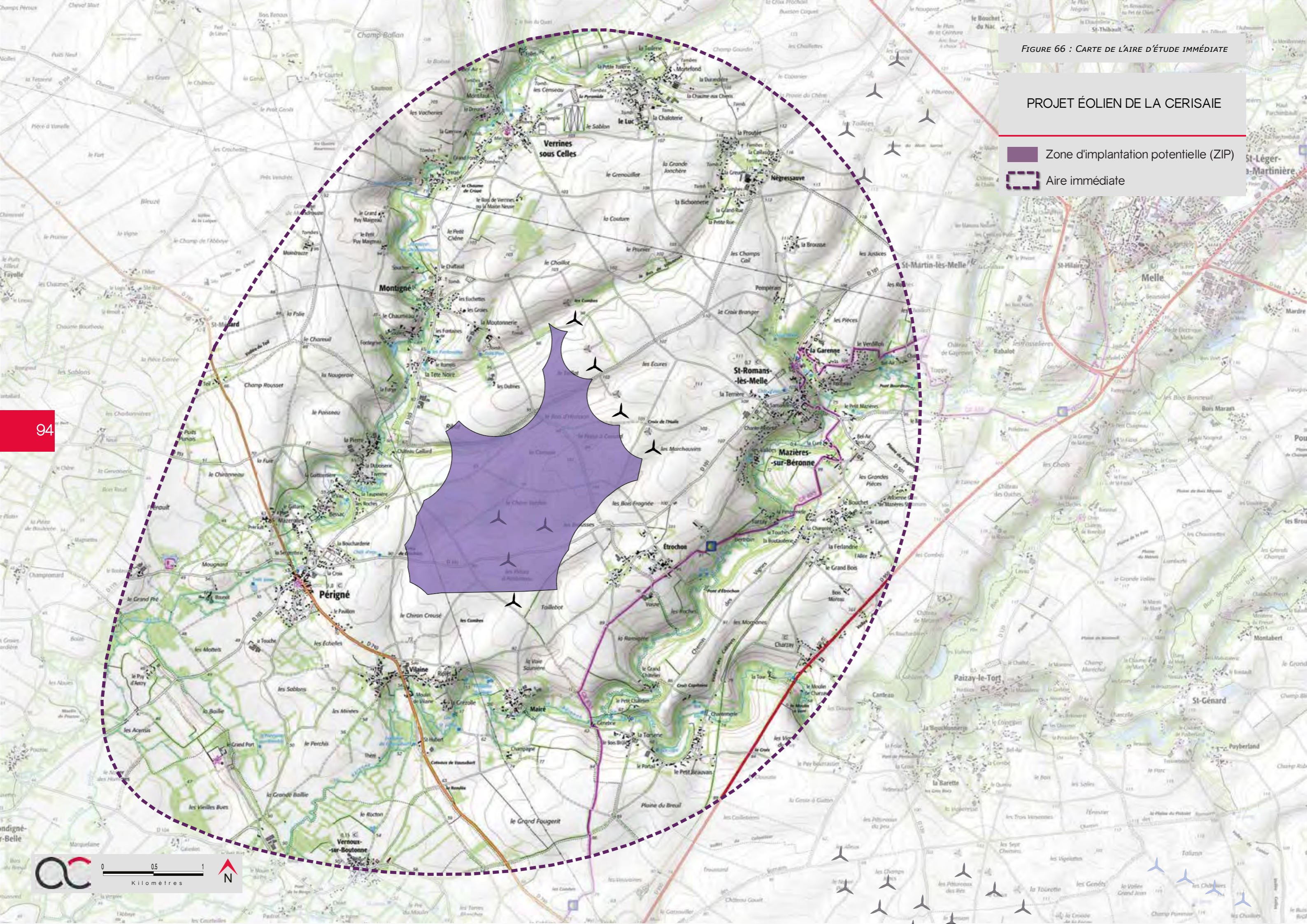


FIGURE 66 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate




E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

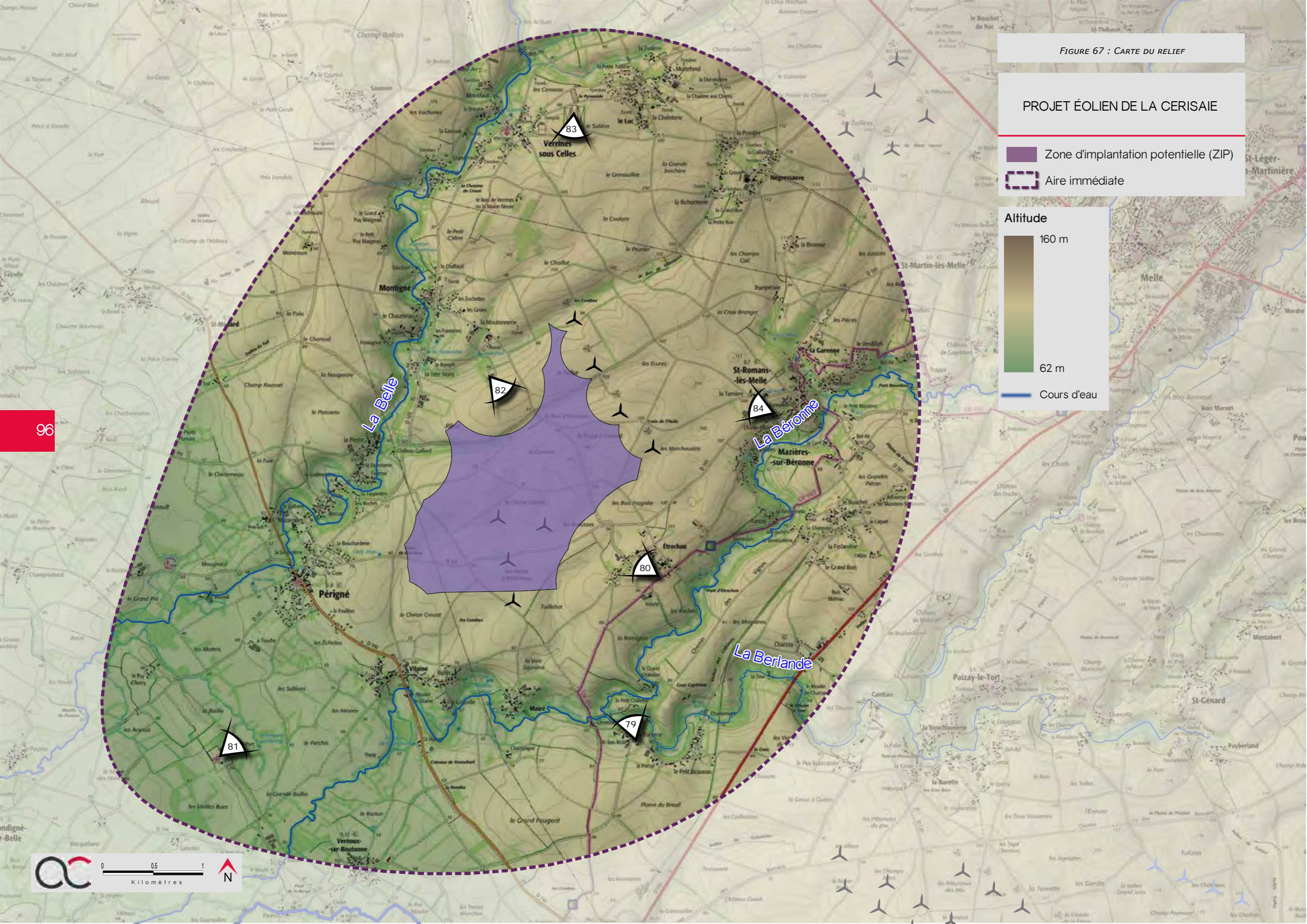
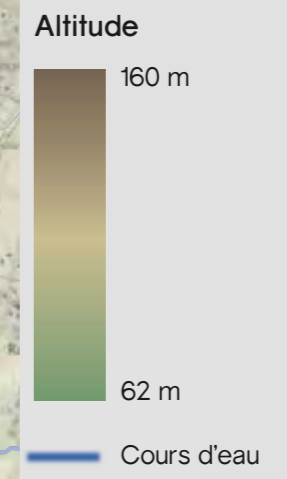


FIGURE 67 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude immédiate se situe sur le coteau nord de la vallée de la Boutonne et présente un relief ondulé où l'altimétrie varie entre 50 et 115 m. Le point haut se situe au nord-est de l'aire d'étude immédiate.

Deux vallons affluents de la Boutonne (la Belle et la Béronne) traversent l'aire d'étude en suivant un axe nord-est/ sud-ouest. Les vallées, par leur orientation, constituent ainsi des lignes de forces paysagères majeures de l'aire d'étude immédiate.

Les perceptions visuelles présentent de forts contrastes entre les fonds des vallées intimes où les vues sont courtes ; l'espace agricole ou le maillage bocager cloisonne les perceptions ; et les routes qui offrent parfois des vues dégagées sur la vallée de la Béronne ou la vallée de la Belle.

Le paysage est relativement ouvert dans l'aire d'étude immédiate sur un plateau présent entre les vallées de la Belle et de la Béronne. Au sud-ouest, le paysage est marqué par un maillage bocager, plus dense et ponctué d'arbres isolés.



PHOTO 78 : VÉGÉTATION DENSE DEPUIS LA VALLÉE DE LA BÉRONNE (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 79 : PAYSAGE OUVERT SUR LE PLATEAU CULTIVÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE (© AGENCE COÛASNON)



PHOTO 80 : MAILLAGE BOCAGER DENSE AU SUD-OUEST DE L'AIRE D'ÉTUDE, À PROXIMITÉ DU DOMAINE DU GRAND PORT (© AGENCE COÛASNON)